



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 9 (1970), p. 97-108

Jean-Claude Garcin

Remarques sur un plan topographique de la grande mosquée de Qûs [avec 1 plan et 7 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

REMARQUES

SUR UN PLAN TOPOGRAPHIQUE

DE LA GRANDE MOSQUÉE DE QÛS

PAR

JEAN CLAUDE GARCIN

Qûs l'ancienne capitale du haut Saïd médiéval, n'est aujourd'hui qu'une petite ville qui se distingue mal de tant d'autres gros bourgs de la campagne égyptienne. D'allure bien moins urbaine que Qéna ou Louxor ses voisines, cet ancien centre régional ne conserve plus beaucoup de témoignages de sa grandeur passée. Seule la tradition orale locale garde encore le souvenir très effacé de quelques personnages ou monuments. La mosquée al 'Amri, dominée par son minaret moderne, se dresse au milieu de l'agglomération⁽¹⁾ ; bien que son nom la rattache aux premiers temps de l'Islam, elle n'attire guère au premier abord, l'attention du visiteur. Sa façade, reconstruite par l'administration des waqfs vers la fin du siècle dernier, est sans intérêt. A l'intérieur, les formes sont lourdes, comme paysannes ; elles brouillent par leur rusticité les différences qu'on perçoit dans une construction très remaniée au début du XIX^e siècle. Pourtant on ne peut s'y tromper : les plaques inscrites replacées sur les murs, dont certaines remontent au XI^e siècle⁽²⁾ ; l'élégant mihrab mamluk⁽³⁾, seul sur son panneau ; un des plus beaux minbars de l'Égypte

⁽¹⁾ Sur la mosquée al 'Amri cf. *Bulletin du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe* VII (1890), p. 132 ; XIV (1897), p. 33 ; XVI (1899), p. 28 et 68 ; XVII (1900), p. 111 et pl. III, IV, V ; XXXIII (1922), p. 179 ; XXXVI (1933), p. 258 ; XXXVII (1934), p. 364.

⁽²⁾ Cf. VAN BERCHEM, *Corpus Inscriptionum Arabicarum* n^{os} 523 à 526, p. 716-726 ; G. WIET, « Deux Inscriptions coufiques de Kous », in *Bulletin de l'Institut d'Égypte*,

t. XVIII (1936), p. 31-37.

⁽³⁾ Cf. *Bulletin du Comité*, t. XVII (1900), pl. V ; t. XXXVII p. 365 ; cf. aussi notre article : « Le Caire et la province : constructions au Caire et à Qûs sous les mameluks Bahrides », in *Annales islamologiques*, t. VIII, 1969 ; dans cet article on voudra bien corriger p. 56 l. 12 et dans le titre de la pl. V, l'expression « mihrab mameluk d'al Azhar » par « partie mameluke du mihrab d'al Azhar ».

*
* *

Quelques remarques générales sur la construction s'imposent tout d'abord. Seules les parties Sud-Est et Nord-Est du bâtiment sont encore telles que les a laissées le remaniement de 1233/1818 ; les trois travées Sud-Ouest ont été au moins affectées par la reconstruction d'une façade ⁽¹⁾ donnant sur la rue Abu-l'Abbas, peu avant 1899 ; le minaret de l'angle Sud-Ouest est entièrement moderne ; les quatre travées Nord-Ouest ont été restaurées par le Service des Antiquités ; seul le vestige d'un mur antérieur demeure sur une certaine longueur au pied du mur Nord-Ouest. D'autre part, dans l'ensemble architectural que constituent la mosquée al 'Amri et le mausolée Fatimide qui lui est accolé, les éléments qui peuvent donner une indication sur l'âge de la construction, se réduisent à deux : le mausolée Fatimide, du début du XII^e siècle selon M. Creswell, et le mihrab mamlik édifié après le tremblement de terre de 702/1302. Ni les diverses plaques inscrites datées de 473/1080, 568/1173, 575/1179, 883/1478, qui peuvent avoir été déplacées (c'est l'évidence pour certaines), ni, à plus forte raison, le beau minbar confectionné en 550/1156 sur l'ordre du gouverneur de la Haute Egypte, le futur vizir al Malik as Sâlih Talai', ne peuvent nous aider à déterminer avec certitude l'ancienneté des lieux où ils se trouvent.

Le mausolée fatimide est donc l'élément datable le plus ancien et, vraisemblablement l'élément le plus ancien, absolument parlant, dans cette construction hétérogène. En effet, il n'est pas adossé au mur de la mosquée, mais pris dans ce mur (Pl. I, A) ; le mur de la mosquée lui est donc postérieur, et il serait tentant de faire remonter l'angle Est de l'actuelle mosquée (Pl. I, B) à l'époque Ayyubide : l'aspect de la construction y invite, et sur la paroi Nord est fixée l'inscription de 568/1173 ; en fait nous verrons que l'attribution de ce pan de mur à la période ayyubide pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Si le mausolée Fatimide est antérieur à toutes les autres parties de l'ensemble actuel, et dans la mesure où une mosquée existait à Qûs bien avant lui (et certainement avant 473/1080, date de la première inscription que nous ayons), c'est qu'à

⁽¹⁾ Cf. *Bulletin*, XVI (1899), p. 68.

une période qui reste à déterminer, il a été rattaché aux bâtiments de la mosquée primitive qui n'occupait pas la surface de la mosquée actuelle. Cette mosquée primitive, Fatimide ou pré-Fatimide, a disparu. En revanche le plan montre très clairement qu'a existé jadis un bâtiment plus petit repris, comme le mausolée, dans une construction postérieure. En effet, les trois travées Sud-Est de la mosquée actuelle sont séparées des autres par un alignement de piliers massifs (AB sur le plan), parallèle au mur qibla actuel, et qui s'interrompt brutalement en B, ce qui provoque une irrégularité très marquée dans la structure du dernier pilier ; le mihrab mamluk occupe le centre de cet alignement ; cet alignement de piliers est donc ce qui reste du mur qibla de la mosquée telle qu'elle était lorsque le mihrab a été édifié, c'est-à-dire après le tremblement de terre de 702/1302. D'autre part, en A, on voit encore quand on monte sur le toit en terrasse du bâtiment, un merlon à dents de scie (Pl. II, A) qui marquait l'angle Est de la mosquée mamluke et qui a été conservé lorsque trois nouvelles travées sont venues s'ajouter derrière le mur qibla mamluk. Il s'ensuit que le mausolée a peut-être été rattaché à la mosquée antérieurement à 702/1302 ; mais il faut admettre alors que ce fut par une sorte de mur appartenant à une clôture qui délimitait derrière la mosquée un espace non couvert, et que la hauteur de ce mur n'atteignait pas la hauteur du toit de la mosquée. Si on admet cette hypothèse l'angle Est de la mosquée actuelle peut effectivement être d'époque ayyubide et avoir été incorporé postérieurement dans l'agrandissement de la mosquée plus ancienne : l'aspect extérieur du mur qibla actuel montre qu'effectivement cet angle était l'amorce d'une construction réutilisée par la suite, ce qui provoque un changement de direction dans le mur (Pl. II, B). Toutefois si cette reprise de construction est évidente il nous paraît peu plausible de l'attribuer, ainsi que l'angle Est de la mosquée actuelle, à une période antérieure à 702/1302, d'abord parce que l'ajout de trois travées au-delà du mur qibla mamluk semble répondre à la présence des trois travées situées en-deçà de ce mur, et non réutiliser un mur antérieur qui se serait trouvé là où est le mur qibla actuel ; ensuite parce que le traitement particulier de l'angle Est de la mosquée actuelle, dans sa partie inférieure (il est chanfreiné (Pl. I, B)), qui nous paraît ancien et sur lequel nous reviendrons, ne s'explique guère à cette hauteur sur un mur qui s'interromprait juste au-dessus. Tant qu'un nouvel examen des lieux n'aura pas été possible, nous préférons penser que le mausolée n'a été rattaché à la mosquée que postérieurement à 702/1302, et que l'angle Est de la mosquée actuelle est postérieur à cette date ; il pourrait être

d'époque circassienne (c'est également sur cette partie du mur que se trouve scellé le décret de 883/1478) ⁽¹⁾.

Quoi qu'il en soit, si nous admettons que l'alignement AB est ce qui a été conservé de la mosquée mamluke, dans le remaniement du XIX^e siècle, il nous faut tenter de déterminer la surface de cette mosquée. Or, nous l'avons vu, dans la partie Nord-Ouest restaurée par le Service des Antiquités, demeure le bas d'un ancien mur (CD), au pied du mur moderne. Rien n'indique que ce vestige appartienne à la mosquée mamluke. Toutefois si nous joignons les points B et C sur notre plan, nous voyons se dessiner un quadrilatère (ABCD) dont nous restituons le quatrième sommet D, en dehors de l'actuelle mosquée. Il est en effet visible, sur le plan comme sur place, que l'angle Nord de l'ancienne mosquée, tombant vraisemblablement en ruine, a été supprimé; la maison de l'imam et une ruelle qui débouche dans la rue al 'Amri ont pris sa place. Par ailleurs, la preuve que la mosquée formait jadis un quadrilatère s'étendant plus loin vers le Nord-Est, est fournie par une colonne ancienne, appartenant à l'une des travées écourtées, qui est restée prise dans les constructions élevées sur cet angle, et apparaît dans le mur d'une bâtisse donnant sur la ruelle (Pl. III). Ce quatrième sommet D du quadrilatère, a donc bien existé. Mais cela ne prouve pas encore que l'alignement CD ainsi restitué a quelque rapport avec l'alignement AB et constitue une ancienne limite Nord-Ouest de la mosquée mamluke.

Supposons toutefois provisoirement qu'il en soit ainsi. A partir de l'état actuel de cette partie de la mosquée, tel qu'il résulte du remaniement de 1233/1818, pouvons-nous nous faire une idée de ce qu'était la mosquée mamluke? Il est très vraisemblable que les restaurateurs du siècle dernier se sont inspirés, pour rebâtir, de l'architecture qu'ils avaient sous les yeux; c'est-à-dire, qu'ils ont reconstruit une mosquée à portique s'ordonnant autour d'une cour centrale parce que la mosquée qui menaçait ruine était bien ainsi; d'ailleurs ce plan a été repris dans d'autres mosquées de la ville comme s'il y avait là un modèle respecté. Il nous faut seulement supposer que l'axe de la cour centrale de la mosquée mamluke se trouvait dans l'axe du mihrab, aucun agrandissement vers l'Ouest ne l'attirant encore dans cette direction. Il n'y a

⁽¹⁾ Le décret de 883/1478 confirmait certains privilèges fiscaux de la ville; il a aussi joué un rôle important dans la tradition locale; d'autre part, le soubassement en pierre

est usé par les traces de doigts d'implorants venus chercher par ce contact une quelconque bénédiction. Qu'y avait-il donc derrière ce pan de mur?

pas de raison de situer cette cour plus loin du mihrab mamluk que les trois travées actuelles car, nous l'avons dit, il est très probable que c'est cet espace couvert de trois travées, qui a déterminé l'agrandissement postérieur de trois travées nouvelles au-delà du mur qibla mamluk ; de part et d'autre de la cour on doit supposer une travée (deux travées réduiraient trop la surface de cette cour) ; quant à la limite de la cour vers le Nord-Ouest on ne peut, à ce point du raisonnement, avancer aucune hypothèse. On obtient alors une mosquée dont le sanctuaire mesure 24 m. de large (distance A'B') sur 41 m. de long (distance B'C') ; ce sanctuaire s'ordonne autour d'une cour centrale de 18 m. de large. Il compte trois travées parallèles au mur qibla et une travée sur chaque côté de la cour ; chaque travée s'appuie sur un alignement de colonnes dont les centres sont éloignés approximativement de 3 m. 60 (le service des Antiquités qui a restauré la partie Nord-Ouest a adopté 3 m. 60 dans un sens et près de 4 m. dans l'autre). Le problème est maintenant de savoir s'il y a quelque chance que la mosquée mamluke de Qûs ait jamais eu cette ordonnance ?

Une constatation s'impose. Le plan que nous venons de restituer, plan de mosquée hypostyle à trois travées le long du mur qibla, et cour centrale, n'a sans doute rien d'exceptionnel dans sa simplicité surtout dans une ville de province ; c'est pourtant au Caire que nous pouvons trouver une mosquée dont le plan (Pl. IV) et les dimensions, à un détail près que nous verrons plus loin, correspondent à ce qui précède ; or cette mosquée n'est pas une mosquée mamluke, c'est une mosquée Fatimide, celle qui fut construite près de Bab Zuwayleh par le vizir al Malik as Salih Talai' ⁽¹⁾, celui-là même qui en 550/1156 a fait don à Qûs du beau minbar de bois sculpté qu'on y voit encore aujourd'hui. Si l'on admet que ce n'est pas seulement un minbar que Talai' a donné à la ville, mais aussi le cadre architectural indispensable à la mise en valeur d'un si beau meuble, le plan de la mosquée de Qûs s'éclaire singulièrement. En effet, dans ce cas, il est évident qu'il y a bien eu à Qûs une mosquée mamluke telle que celle que nous venons de décrire parce qu'elle a pris exactement la place de la mosquée Fatimide très endommagée par le tremblement de terre de 702/1302. Le minbar a mieux résisté que la mosquée ; même s'il a été ébranlé ou désarticulé, on comprend qu'il était plus facile de réajuster des plaques de bois sculpté que de remettre en place des pans de mur fendus. Le mausolée a du échapper par miracle à la destruction,

⁽¹⁾ Cf. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt* p. 275-288.

indice de plus qu'il n'était pas encore relié à la mosquée; la fissure qui se voit dans la coupole date peut-être d'ailleurs de cette époque. Or il est historiquement très légitime de supposer que Talai' a pu faire don à la ville de cette mosquée. L'essor de Qûs date alors de moins d'un siècle et il est peu probable que la ville ait eu déjà une mosquée digne de recevoir ce minbar. D'ailleurs, il est possible que la tradition locale ait un moment gardé le souvenir du fait; aujourd'hui, on ne nomme plus cette mosquée que al 'Amri; mais certains rapports du Comité de Conservation ⁽¹⁾ datant des années 1930, la nomment aussi «mosquée de Talāyi' ibn Ruzzeiq» sans autre explication, soit que les enquêteurs aient recueilli ce nom à Qûs, soit qu'ils aient instinctivement établi un lien entre l'allure générale de la mosquée et la présence du Minbar. En effet, non seulement, le plan topographique de la grande mosquée de Qûs s'explique parfaitement si l'on admet que l'ordonnance des lieux a été durablement influencée par une mosquée Fatimide construite vers 550/1156, dont la mosquée mamluke a pris la place, mais le souvenir de cette mosquée s'est perpétué aussi dans l'emploi des arcs en carène (Pl. V, A), repris également dans la construction de 1233/1818. On conviendra qu'il n'est pas exceptionnel qu'en un lieu donné, les formes d'une construction disparue se survivent dans les constructions qui ont suivi. A Qûs, il est probable que l'archéologie révélerait que çà et là, même des éléments authentiques de la mosquée Fatimide ont survécu aux changements successifs. La colonne prise dans les murs de la petite ruelle sur l'emplacement de l'angle Nord de l'ancienne mosquée, ressemble étrangement (Pl. V, B) aux colonnes de la mosquée de Talai' au Caire ⁽²⁾; nous pensons qu'elle est un vestige de la mosquée Fatimide. Par analogie avec la mosquée du Caire, nous pouvons supposer que le sanctuaire était précédé vers le Nord-Ouest, d'un ensemble de pièces et d'une façade, qui n'existent plus aujourd'hui et qui devaient occuper une partie de la rue al 'Amri. Là aussi, sur l'entrée, devait se trouver le minaret. La connaissance des rapports faits vers la fin du XIX^e siècle au Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe par les architectes qu'il employait, serait sur ce point très utile, mais le Service des Antiquités n'a pu nous les fournir, mis à part un projet de restauration du minaret ⁽³⁾, qui n'a jamais été réalisé (Pl. VI), mais qui était sans doute inspiré du minaret

⁽¹⁾ Cf. *Bulletin du Comité*, t. XXXVI p. 258; t. XXXVII p. 364.

⁽²⁾ Cf. HAUTECEUR et WIET, *Les Mosquées du Caire* (Paris 1932) I p. 249 et II pl. 44 reprise ici dans la planche V, B.

⁽³⁾ Nous remercions ici M. Abdel-Rahman M. Abdel-Tawwab, Directeur de la Section des Antiquités islamiques et coptes, qui a bien voulu nous permettre d'utiliser ce projet dans notre étude.

resté debout au moins jusqu'en 1923 ⁽¹⁾, l'année même où, au Caire, s'effondrait le minaret de la mosquée de Talai' ⁽²⁾, (minaret mamluk, édifié après le tremblement de terre de 702/1302). Quoi qu'il en soit, on voit que la mosquée Fatimide de 550/1156 a constitué le point de départ du monument composite que nous avons sous les yeux aujourd'hui. Ce qu'était la mosquée de Qûs avant cette date, l'analyse du plan ne peut le révéler. Ce qu'elle est devenue après la reconstruction du xiv^e siècle, le plan le montre et laisse deviner les étapes de la transformation. Le mausolée a d'abord été rattaché à la mosquée lorsque celle-ci s'est agrandie de trois travées vers le Sud-Est, peut-être à l'époque circassienne; un second mihrab a alors été construit derrière le mihrab mamluk et dans le même axe. Puis lorsque la mosquée a été agrandie de trois autres travées vers l'Ouest, sans doute en 1233/1818, on a senti le besoin de pratiquer un second mihrab à côté du premier, dans un mur qibla reconstruit et prolongé, non sans que l'orientation de ce nouveau mur n'accuse quelque gauchissement par rapport à celle du mur original. En fait, il faudrait pouvoir reprendre l'étude des murs extérieurs de la mosquée pour porter un jugement définitif sur une évolution qui ne s'est pas faite sans à-coup.

*
* * *

Qu'une mosquée Fatimide soit à l'origine de l'actuelle mosquée de Qûs n'a évidemment rien qui puisse surprendre dans une ville qui a dû son essor au choix de la dynastie shi'ite. Ces souvenirs de l'architecture Fatimide se sont maintenus à travers les âges dans cette ville en déclin. Ici un plan de mosquée à cour centrale visiblement imité de celui de la mosquée al 'Amri ⁽³⁾; là, la forme des fenêtres empruntée au mausolée ⁽⁴⁾, ou à quelqu'un de ses semblables aujourd'hui disparus; dans la mosquée même, la conservation des arc en carène malgré au moins deux reconstructions;

⁽¹⁾ Nous avons retrouvé dans les archives du Service des Antiquités à Qéna, une coupure du journal al Basir, en date du 5 janvier 1923; un habitant de Qûs demandait la restauration du minaret. Il le décrivait « ancien, construit sur quatre piliers de pierre ».

⁽²⁾ En Octobre 1923. Cf. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt*, p. 281.

⁽³⁾ Par exemple la mosquée Abu-l'Abbas.

⁽⁴⁾ Par exemple dans la zawiya du cheikh Yusuf, dans celle de Shihab ad din, dans celle de 'Ali al Khawwas etc... Ce sont là d'humbles « monuments » de Qûs sur lesquels nous reviendrons au cours d'une étude en préparation.

ou ce traitement de l'angle Est du bâtiment qu'on retrouve dans les constructions Fatimides contemporaines, et que ceux qui ont agrandi la mosquée à l'époque circassienne, ou plus tard, ont repris ; toutes ces fidélités maladroitement dans un milieu de moins en moins urbain, cet attachement gauche à la formule architecturale des beaux jours de la ville⁽¹⁾, tout cela indiquait suffisamment qu'il y avait eu un modèle dont il ne restait que des éléments déformés et dispersés. Que l'on puisse retrouver les traces de ce modèle dans le plan de la mosquée ; que ce modèle explique tout ce qui est issu de lui et qu'on reconnaît encore dans les formes de modestes monuments, il n'y a rien là que de normal.

Il est plus significatif pour l'histoire de la ville que vers 550/1156, le gouverneur de la Haute-Egypte lui ait fait don, non seulement d'un précieux minbar, mais encore d'une mosquée ; nous l'avons dit, le fait est parfaitement logique, mais la construction d'une mosquée illustre mieux que l'offrande d'un somptueux minbar l'importance nouvelle qu'a prise la capitale du haut Saïd. Centre militaire et administratif, Qûs est devenue à la place d'Aswan, le point où les marchandises de l'Orient apportées par caravanes depuis la mer Rouge, sont embarquées sur le Nil. Le minbar indique la générosité et la puissance du futur maître de l'Égypte ; la nouvelle mosquée fait davantage référence au milieu urbain pour lequel elle a été bâtie.

Enfin, au-delà de l'histoire locale, la mosquée Fatimide de Qûs repose le problème des rapports entre les diverses fondations de Talai' à Qûs et au Caire. Les ressemblances dans le travail du bois entre le minbar de Qûs et les portes de la mosquée de Talai'⁽²⁾, ou la décoration du petit mihrab portatif de Sayyida Ruqaya⁽³⁾, commandé aussi par Talai', sont connues. Plus frappante à notre avis que la parenté de certaines compositions raffinées et visiblement empruntées d'une œuvre à l'autre, est l'identité des thèmes décoratifs simples (Pl. VII, A et B) dans des pièces qui ne sont pas

⁽¹⁾ Il semble que ce soit le souci de rester fidèle, jusqu'à l'absurde, à la formule architecturale de la mosquée al 'Amri qui ait provoqué la présence dans bien des mosquées de la ville de deux mihrabs côte à côte, la tradition enregistrant ainsi et figeant une disposition purement accidentelle dans la grande mosquée ; il est vrai qu'on invoque d'autres raisons à cela. Ceci ne signifie pas toutefois que toutes les autres influences architecturales (recouvrant des phénomènes sociaux)

soient écartées. Cf. notre article « Le Caire et la province... » p. 60.

⁽²⁾ Cf. PAUTY, *Les bois sculptés jusqu'à l'époque Ayyubide* (Le Caire 1931), p. 69-70 et pl. LXXXIX-XC. On comparera plus particulièrement la composition du panneau transversal donné sur la pl. XC, et la pl. LXXVI de Prisse d'Avennes.

⁽³⁾ Cf. LAMM, *Fatimid Woodwork*, p. 86 ; PAUTY, « Le Minbar de Qûs » p. 46-47.

des morceaux de bravoure⁽¹⁾ : on sent là davantage les procédés d'un même atelier se trahissant en ce qu'il emploie instinctivement toujours le même motif quand la pièce à décorer n'est pas de première importance et ne requiert pas une démonstration de virtuosité. Quoi qu'il en soit, même si on parvenait à prouver sans contestation possible, que Talai' a commandé au même atelier le minbar de Qûs et les boiseries de sa mosquée du Caire, il n'y aurait là rien de choquant. Il sera, en revanche, plus difficile de faire accepter que, les constructions de Qûs et du Caire ayant un plan semblable, dans la mesure où la mosquée de Qûs a été construite selon toute vraisemblance en 550/1156, en même temps que le minbar, ou avant lui, elle a servi de modèle à la mosquée du Caire qui date de 555/1160 seulement. Peut-on admettre que les rapports dits normaux entre la capitale et la province soient à ce point inversés ?

En fait, les plans des deux mosquées diffèrent sur un point. Au Caire, la travée centrale du sanctuaire, qui mène au mihrab est plus large (4 m. 60 du centre d'une colonne au centre de l'autre) que les autres travées, ce qui a entraîné également un élargissement de la travée parallèle au mur qibla⁽²⁾ ; cette disposition en T donne ainsi à la mosquée une ordonnance plus majestueuse et plus conforme à la tradition des mosquées Fatimides du Caire, alors que les dimensions de l'édifice et la disposition générale n'ont pas changé⁽³⁾. Il y a bien là une différence entre les deux plans. Même si l'on objecte que cette différence peut provenir d'une infidélité au plan

⁽¹⁾ On comparera par exemple les motifs décoratifs des marches du minbar de Qûs (Pl. VII, A) avec des fragments de planchettes décorées en provenance de la mosquée de Talai' au Caire in PAUTY, *Les bois sculptés jusqu'à l'époque Ayyubide* : n° 2423 p. 48, pl. XLV (Pl. VII, B) ; n° 2419-2420, p. 71, pl. XCII ; n° 2425 p. 75, pl. XCVI ; n° 3733 p. 70, pl. XCI ; même dans des pièces plus particulières comme les n° 672 p. 72 on retrouve l'élément décoratif simple qualifié par Pauty de « rinceau à feuilles verticales à trois ou cinq lobes ».

⁽²⁾ Cf. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt* p. 281 et 283.

⁽³⁾ Nous avons vu plus haut que la mosquée Fatimide de Qûs avait une cour large de 18 m.

et de longueur indéterminée ; la cour de la mosquée de Talai' au Caire ayant 18 m. de large et 23 m. de long, nous devons, si notre raisonnement est juste, obtenir un plan cohérent à Qûs si nous donnons à la cour de la mosquée une longueur de 23 m. ; effectivement, il reste alors, entre la cour et le mur, la place pour un riwâq Nord Ouest de deux travées. La mosquée du Caire a gardé, selon nous, la même longueur que la mosquée de Qûs parce que l'élargissement de la travée parallèle au mur qibla a été compensé par la suppression d'une travée dans le riwâq Nord-Ouest. En largeur, l'élargissement de la travée centrale a été compensé par une légère réduction des travées latérales.

fatimide primitif, de la part de ceux qui, par deux fois, ont reconstruit la mosquée de Qûs, on ne doutera pas que le monument du Caire a dû être édifié avec plus de soin que son prototype de Qûs ⁽¹⁾, et nous pensons quant à nous, que l'aménagement du plan correspond bien au passage de la province à la capitale, et répercute l'accession au pouvoir du donateur. Il reste sans doute que le plan de la mosquée de Talai' a été ébauché à Qûs avant de produire au Caire la délicate mosquée que l'on sait.

Ne peut-on alors penser (bien que, nous l'avons vu, ce soit peu satisfaisant pour l'esprit) que Talai' n'a d'abord fait don à la ville en 550/1156 que du seul minbar et qu'il a ensuite parfait son geste de générosité envers son ancienne capitale, en faisant édifier une mosquée semblable à celle qu'il venait de faire construire au Caire? Cette supposition peut évidemment être faite; mais, sur quoi repose-t-elle, sinon sur l'étonnement qu'une mosquée du Caire puisse trouver l'origine de son plan (au demeurant, fort simple) en province? Or la Haute-Egypte n'est pas, à cette époque n'importe quelle province; parce qu'elle est la porte par où arrivent les précieuses épices des pays de l'Océan Indien, elle est une source majeure de revenus pour la dynastie; en cette période trouble des derniers Fatimides, être gouverneur de Qûs est un atout de poids pour s'emparer du pouvoir suprême: l'émir a, à sa disposition, une puissance économique et militaire que peu d'autres gouverneurs ont, dans un empire qui ne comprend pas encore la Syrie, du moins d'une façon durable et qui puisse compter dans l'équilibre interne du pays.

D'autre part, une disposition de la mosquée du Caire pourrait s'expliquer mieux si on admettait qu'elle a été empruntée à la mosquée de Qûs; nous voulons parler de ce conduit d'aération pratiqué dans le mur derrière le minbar et chargé d'amener là, dans le dos du Khatib, le vent frais venant du Nord, capté sur le toit: le malqaf. Ce raffinement conçu pour mettre à l'aise le corps et qui devait être fort apprécié par les chaudes journées d'été a généralement moins retenu l'attention des historiens de l'art, que celui, fait pour les yeux, concernant la décoration des médaillons de la cour, excentrés pour corriger les effets d'un angle de vision trop réduit ⁽²⁾.

⁽¹⁾ et sans doute aussi avec moins de facilité, la nouvelle mosquée devant accepter pour s'insérer dans le milieu urbain d'abriter dans son soubassement les boutiques fournissant à son entretien les revenus nécessaires. Selon Pauty (le Plan de la mosquée d'as

Salih Talai' au Caire, in *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, XVIII, p. 277-292) la mosquée al Aqmar aurait été dans un cas semblable.

⁽²⁾ Cf. CRESWELL, *ibidem*, p. 284.

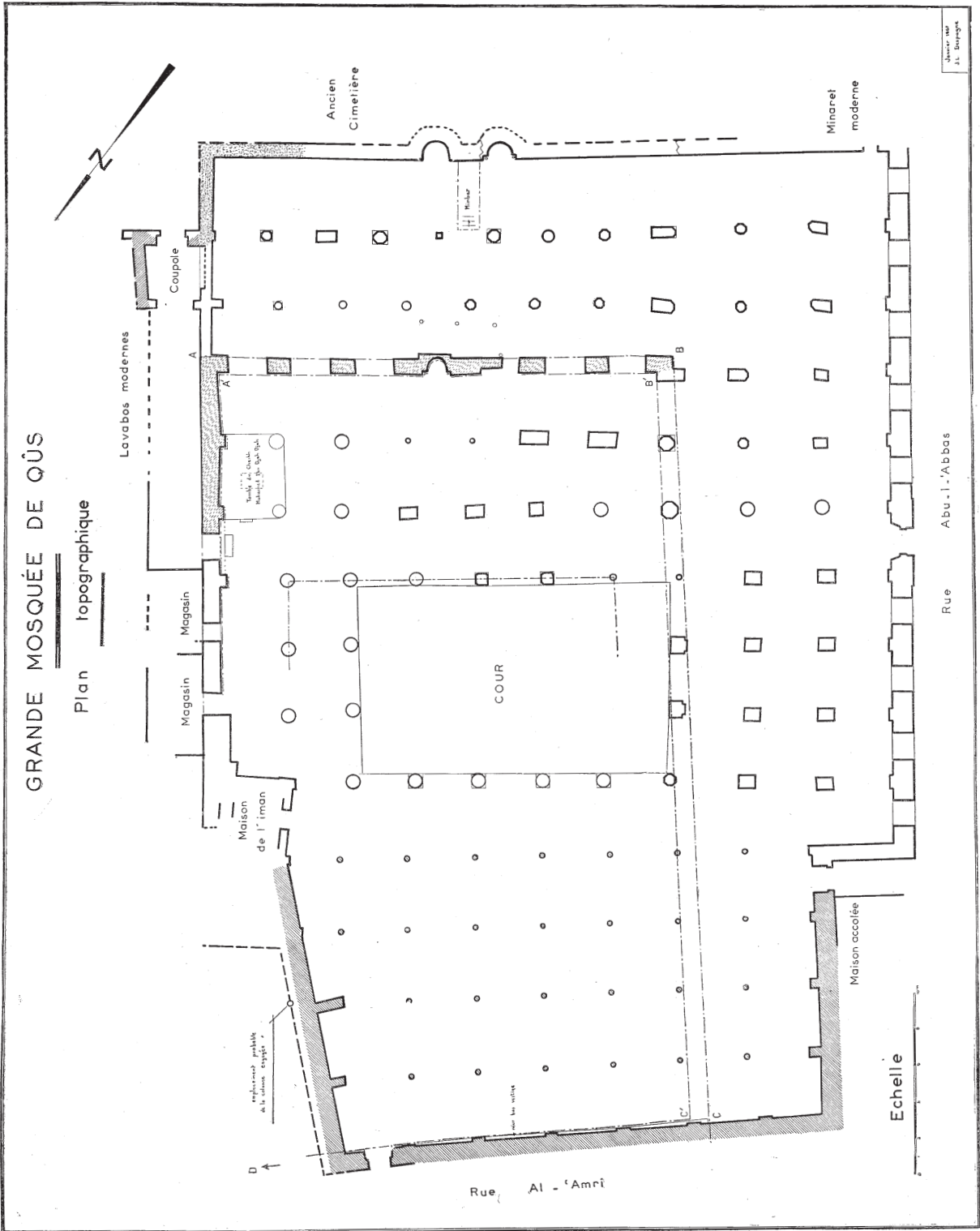
M. Creswell remarque toutefois que le malqaf de la mosquée de Talai' est le premier exemple que nous ayons, de malqaf pratiqué dans un monument musulman religieux en Egypte⁽¹⁾. N'est-il pas tentant de penser que c'est par imitation d'un monument de Qûs, ville dont les géographes médiévaux ont toujours souligné le climat torride, que cette innovation sans doute blâmée par les rigoristes, a été employée pour la première fois, dans un monument religieux du Caire⁽²⁾? On ne retrouvera évidemment pas le malqaf témoin de Qûs, bien que, sur le toit de la mosquée moderne, une demi-douzaine de malqafs continuent de capter, autant qu'il se peut, la brise du Nord.

Il ne nous semble donc pas absurde de supposer que la disposition d'une mosquée de province, construite dans une ville si importante pour la vie économique et politique de l'Egypte d'alors, et trouvée juste dans son élégante simplicité, ait pu être adaptée dans la capitale dans un registre plus fastueux. Le contexte historique ne contredit pas, bien au contraire, une hypothèse architecturale qui permet d'expliquer sur place beaucoup d'éléments divers. Peut-être faut-il aujourd'hui quelque effort pour l'admettre quand on compare l'état des deux monuments. Mais, à ce compte explique-t-on mieux la présence d'un si beau minbar dans cette petite ville maintenant investie par les champs?

⁽¹⁾ Cf. CRESWELL, *The Muslim Architecture of Egypt*, p. 284-285

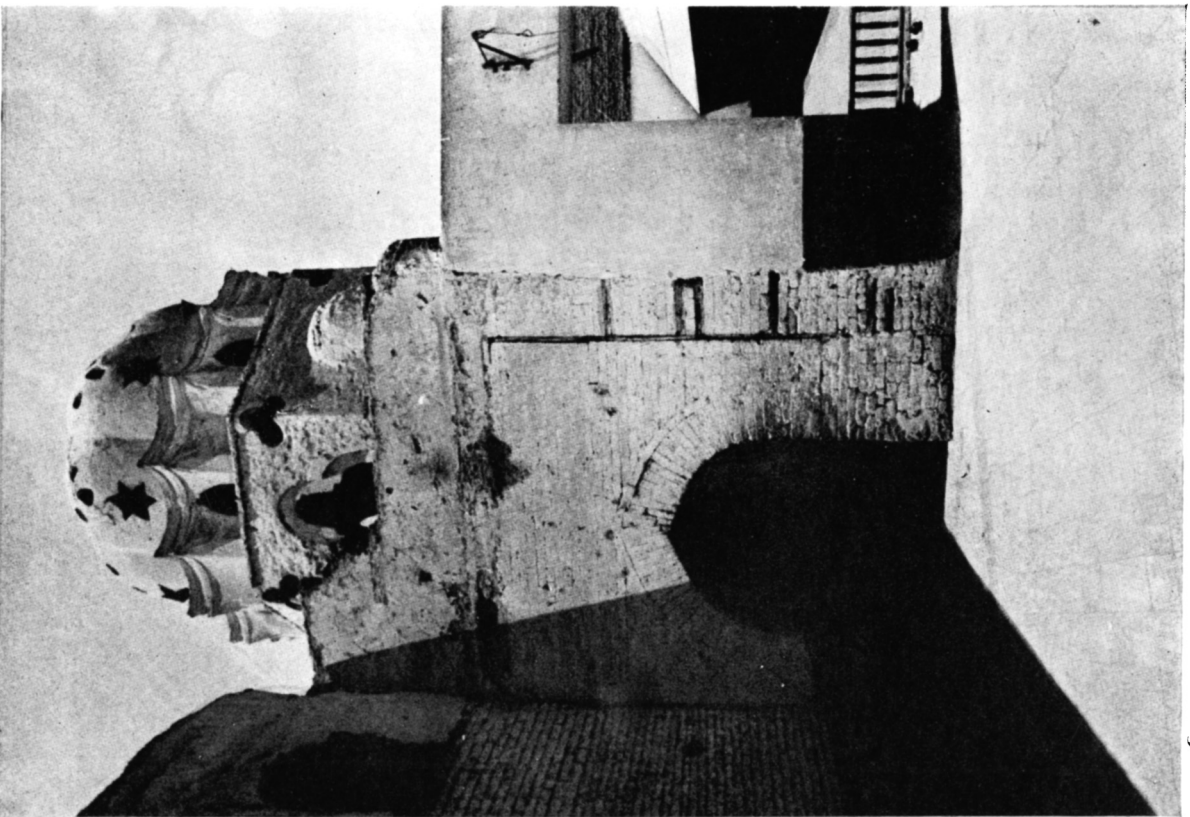
⁽²⁾ L'utilisation du malqaf dans les pays de l'Océan Indien (cf. la description que l'Italien Corsali fait, au début du XVI^e siècle, des malqaf d'Ormuz, in KAMMERER, *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie*; t. II, les guerres du poivre, p. 275; et, *ibidem* pl. CXX) pourrait évidemment inviter à un rapprochement entre son utilisation probable à Qûs et le passage, par la ville, des marchands d'épices. Toutefois si le malqaf ne se trouve employé avant la mosquée de Talai' dans aucune mosquée du Caire (ni de Syrie, cf. CRESWELL, *ibidem*), on ne peut en conclure qu'il ne l'était pas dans les maisons privées, ce mode d'aération ayant

été connu en Egypte, depuis la période pharaonique (cf. Alexandre BADAWI, *Le dessin architectural chez les anciens Egyptiens*, Le Caire 1948, p. 79, 87, 89, 100, 104, 107, 264; du même : « Architectural Provision against Heat in the Orient », in *Journal of Near eastern studies*, Chicago, t. XVII, 1958, p. 122-129); nous remercions ici M. Lézine d'avoir bien voulu attirer notre attention sur ce dernier point. L'innovation ne consiste pas dans l'utilisation du malqaf en Egypte, mais dans son emploi dans une mosquée. Que l'innovation ait été inaugurée dans l'Océan Indien, il n'y aurait rien là d'improbable; mais nous n'en avons aucune preuve.

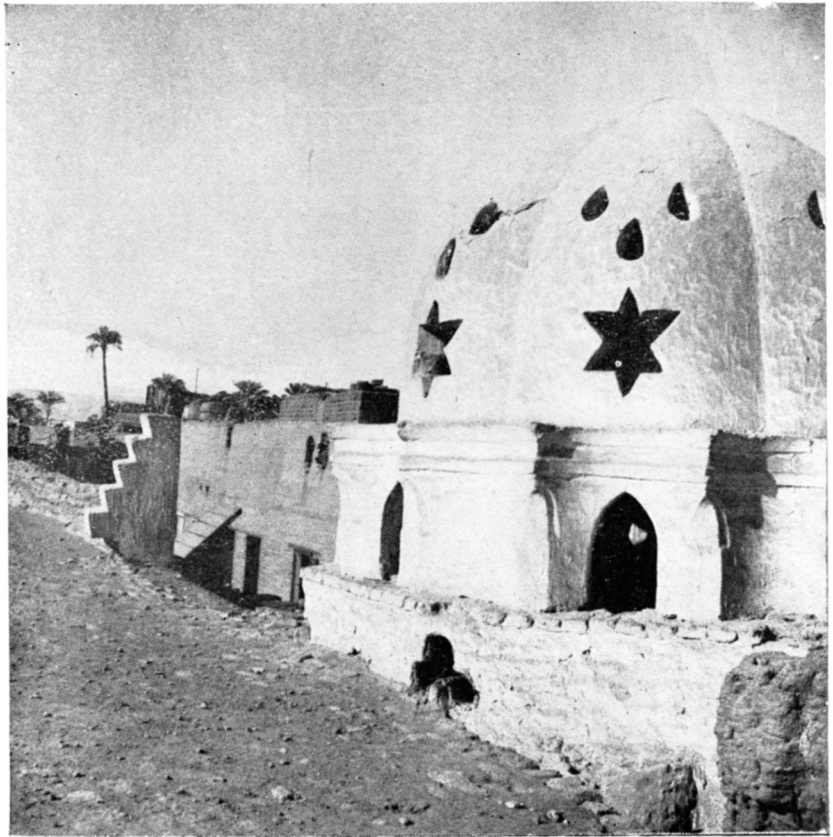




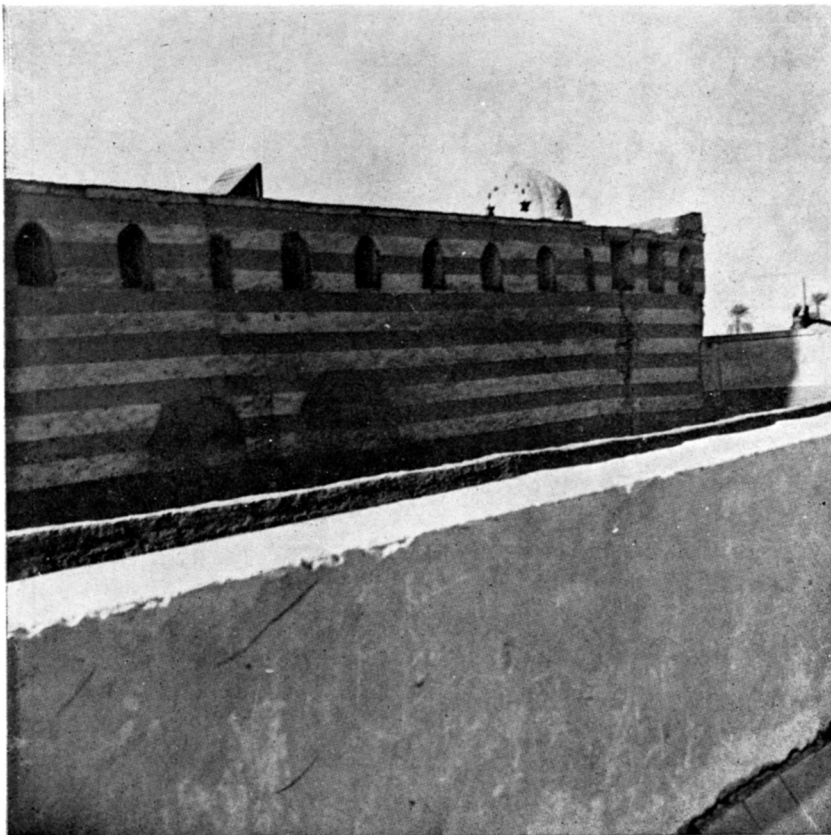
B



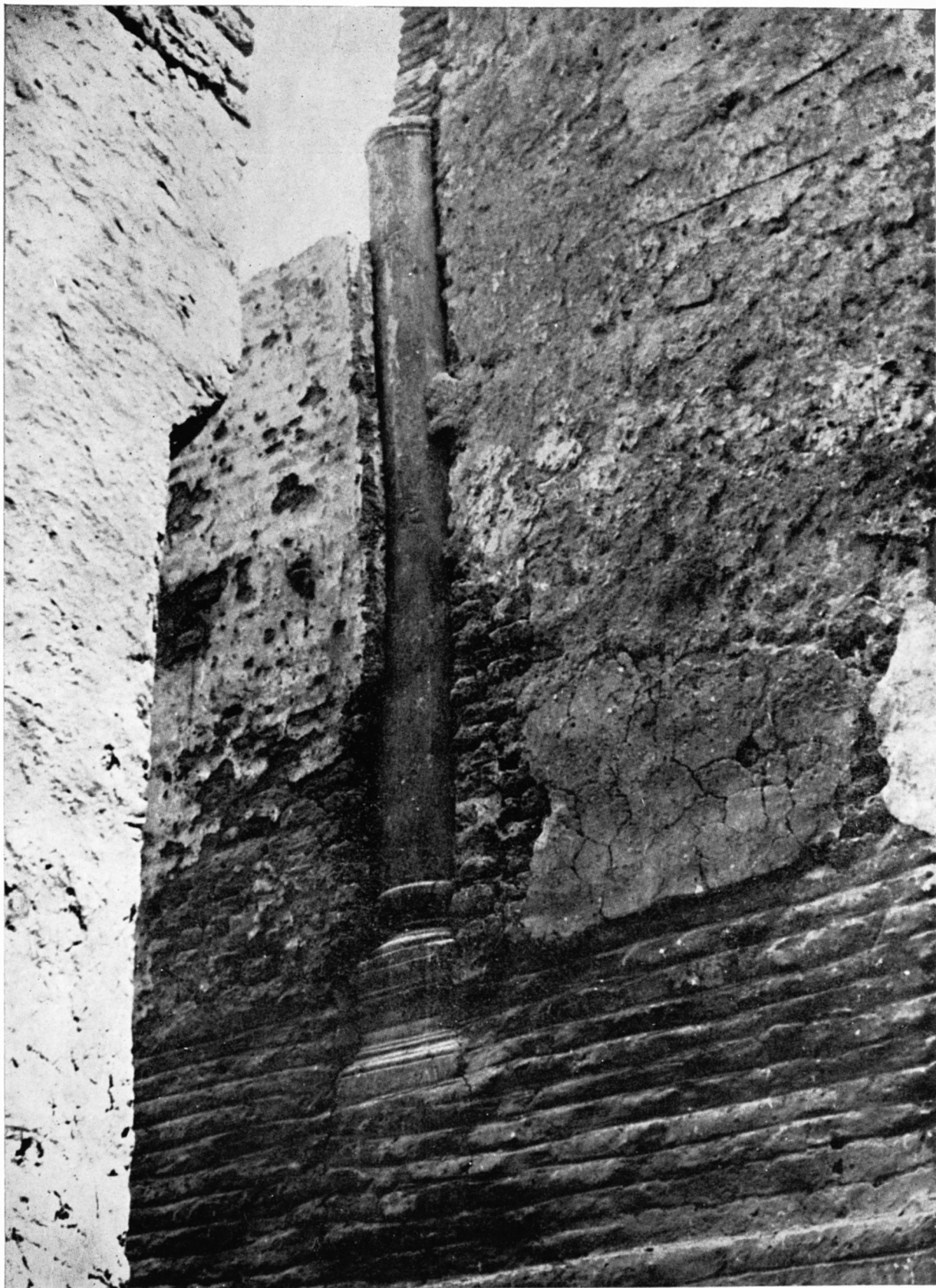
A

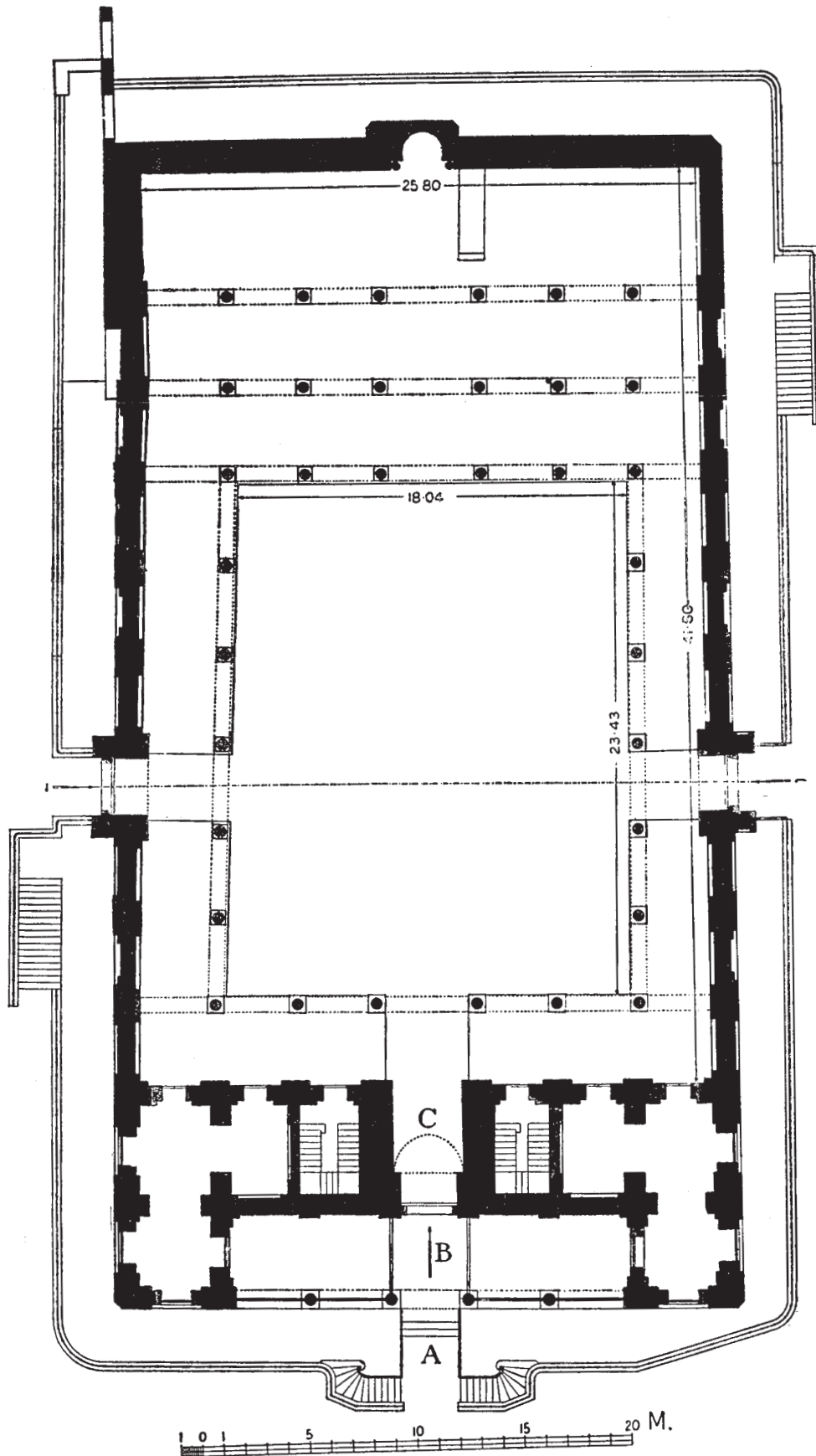


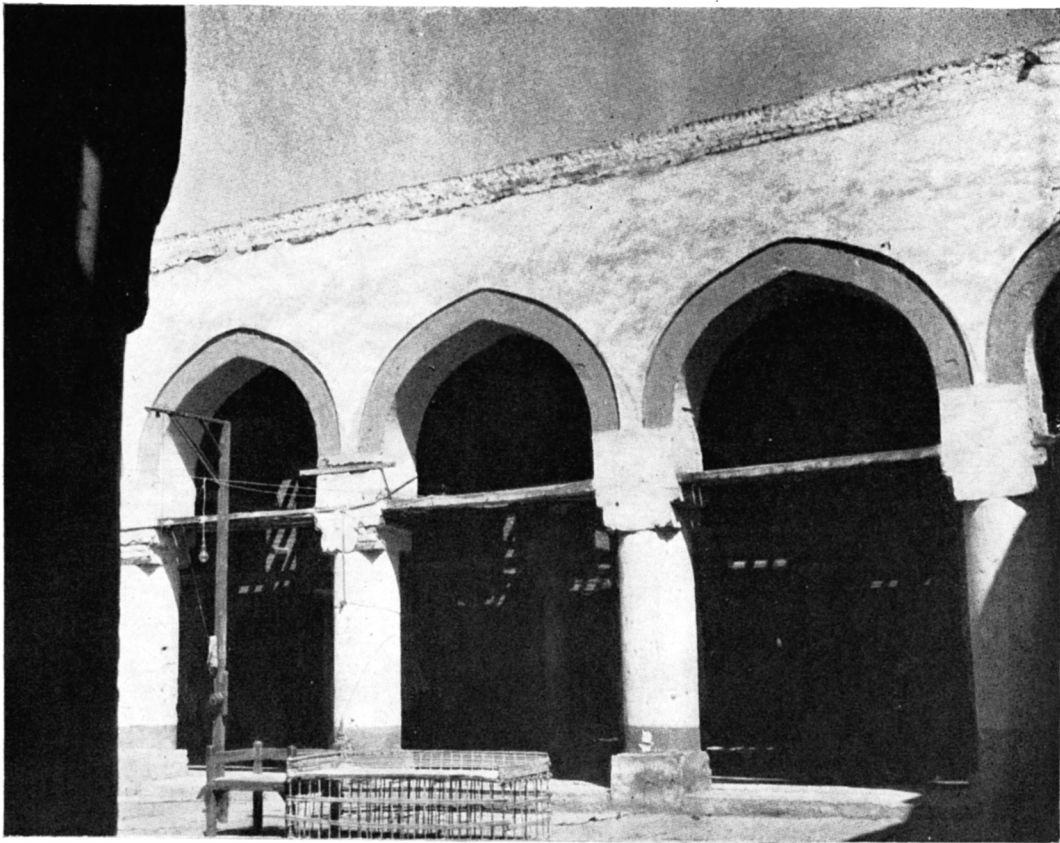
A



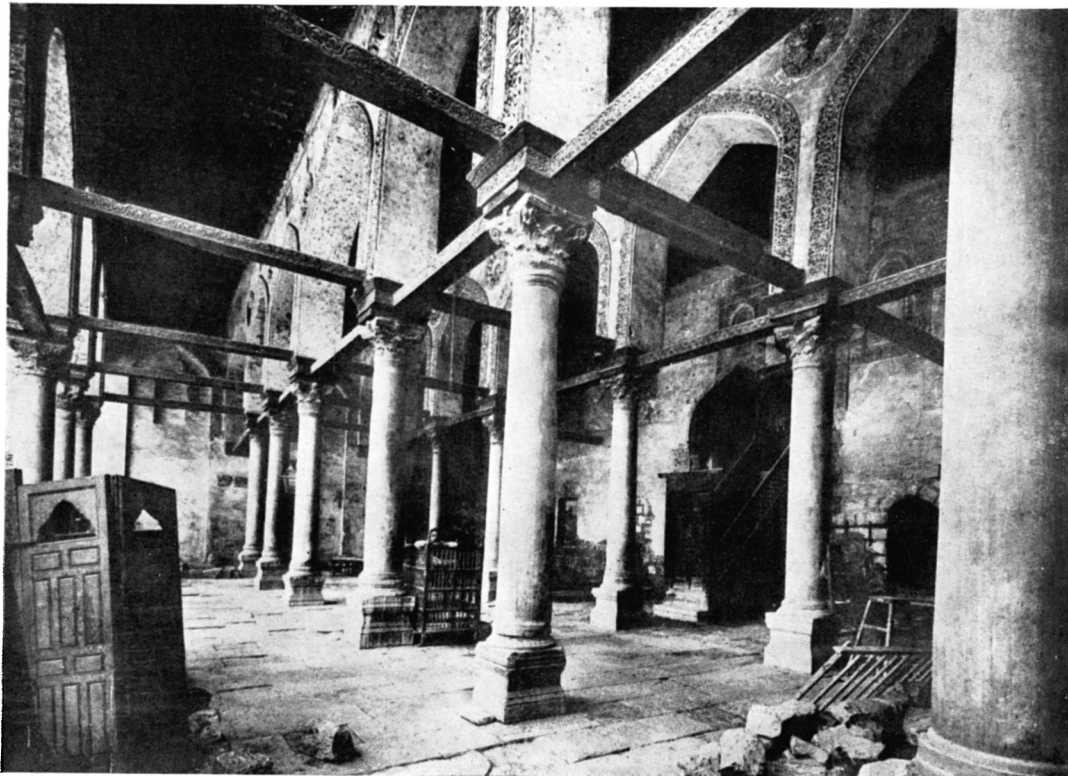
B



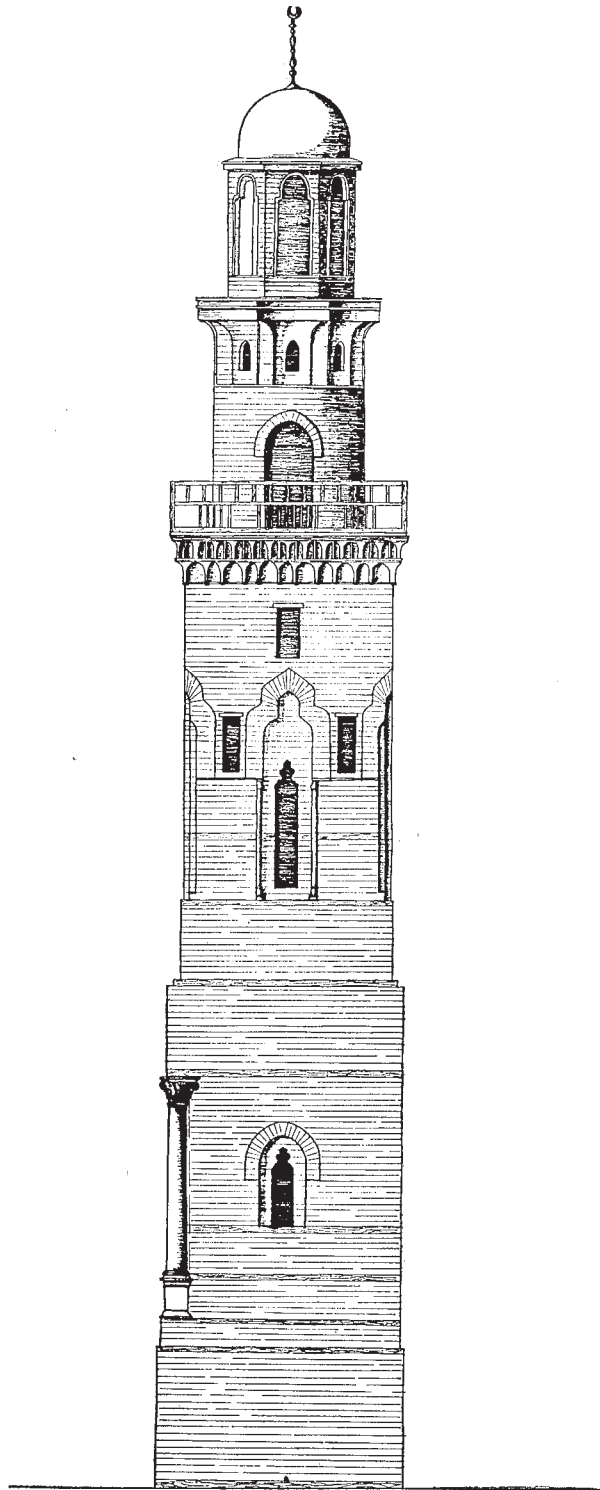




A



B





A



B